

Reykjavik-Le Bélon sur un voilier de 6m

Une nouvelle aventure pour Mathieu Morverand

Auteur de la première et unique traversée de l'Atlantique Nord en kayak solo et sans assistance, au cours de l'été 1994, Mathieu Morverand a réalisé une aventure d'un tout autre genre. Dans le plus strict anonymat, il vient de poser sac à terre, de retour d'Islande à bord du petit voilier familial de 6 mètres, l'« Ar Melhin II », un « Love Love ».

Au cours de l'été 1991, accompagné de deux autres jeunes, Mathieu Morverand, alors âgé de 21 ans, quittait le petit port du Bélon. Rejoindre l'Islande était alors le nouvel objectif fixé par le jeune aventurier moëlanais. Trois mois après son départ, ce trio en mal de grands espaces touchait enfin l'île volcanique. Un périple au cours duquel le petit voilier bleu aura connu les tempêtes d'Irlande et les canaux qui traversent l'Angleterre d'ouest en est.

C'est finalement en cargo que les trois équipiers et leur frêle esquif regagnaient le port de Reykjavik, à la fin du mois de novembre.

Le voilier saisi

Avec pour projet de vivre quelques années en Islande, Ma-



Mathieu Morverand, lors de son arrivée de la traversée de l'Atlantique à Brest, en août 1994.

thieu Morverand décidait de laisser son voilier sous douane, en attendant de pouvoir réunir suffisamment d'argent pour les réparations. Confronté aux dures réalités du chercheur d'emploi, il devra quitter le pays huit mois après son arrivée, faute de visa.

Dès son retour en France, le jeune Moëlanais réunit l'argent nécessaire au rapatriement du bateau et prépare sa traversée de l'Atlantique en kayak. Une période durant laquelle il maintient des contacts avec l'ambassadeur de France à Reykjavik. En juin 1992 tombe une terrible nouvelle en provenance de l'ambassade de France : « l'Ar Mel-

hin » a été saisi et vendu le 27 mars 1992, sans préavis ni raison, se rappelle encore Mathieu Morverand.

Retrouvé cet été

Malgré de nombreux courriers aux ministères et ambassades concernés, les actions diplomatiques n'ont rien donné. Ne pouvant espérer de remboursement, la seule solution envisageable reste alors le procès ; « faute de moyens, j'ai dû abandonner tout espoir, et puis la préparation de ma traversée m'avait fait un peu oublier l'« Ar Melhin » », explique le kayakiste de retour d'Islande.

La proposition du Conseil général des Hauts-de-Seine a été l'opportunité à saisir : parcourir l'Islande à VTT avec quinze jeunes des banlieues au cours de l'été dernier, ce qui lui a permis de retrouver son ancien bateau dans un port de Reykjavik : « il avait un nouveau propriétaire et avait été repeint ».

Opération commando

L'« indifférence courtoise » des autorités islandaises lui laissait peu de choix : « de retour en France au mois d'août, j'ai préparé tout ce qu'il me fallait pour ramener le bateau ici ». En arrivant à Reykjavik, faute de pouvoir connaître le propriétaire de l'« Ar Melhin », Mathieu Morverand, aidé d'un ami, monte à bord du « Love Love » et largue les amarres. Après 36 heures de mer, ils sont arrêtés à 70 milles des côtes islandaises et ramenés à terre malgré des papiers en règle.

Une arrestation qui provoque une levée de bouclier médiatique : « quelques jours après notre arrestation, un procès condamnait les douanes à rembourser le bateau à son nouveau propriétaire et à me le restituer. »

Acheminé en cargo jusqu'à Hull (province britannique du Humberside), Mathieu Morverand parvenait à le ramener au port du Bélon le 9 octobre dernier, après un mois de mer, en solitaire jusqu'à Calais où il était rejoint par deux amis.